

**SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft =
SSO : Société suisse des officiers = SSU :
Societa svizzera degli ufficiali**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

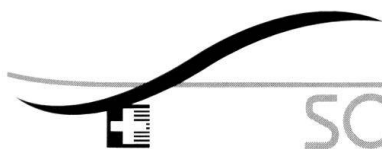
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Bilan intermédiaire de la réforme

Il y a deux ans, les Chambres fédérales approuvaient le Rapport sur la politique de sécurité 2000. Elles allaient fixer ensuite les valeurs de référence et les lignes politiques directrices, qui constituaient la base du Plan directeur. Les revues militaires ont toujours constitué une plate-forme importante dans les débats préalables.

Il faut mentionner que l'importance du processus relatif au *Change Management* n'a pas été suffisamment comprise. Vu la grande envergure des nécessaires réformes, on a sous-estimé le rôle de la communication durant la phase intermédiaire. Le résultat actuel est pourtant cohérent et constitue une chance pour notre armée de milice.

Communication

Ces dernières semaines, les planificateurs de l'armée ont été souvent blâmés pour n'avoir pas pris suffisamment en considération les voix critiques et pour n'avoir pas présenté assez de variantes. A plusieurs reprises depuis mai 2001, la SSO a été la première association à mentionner ce fait.

Ces critiques ont amené certains résultats: au printemps 2001 a eu lieu une consultation approfondie avant même la procédure de consultation officielle. La SSO a participé à cette phase intermédiaire et la planification a été améliorée, aussi bien sa cohérence que la prise en compte du principe de milice.

Cependant, il reste un problème fondamental: il y a toujours plus de personnes responsables de l'information au sein du

DDPS. Cela augmente le nombre de papiers sortant du département, tandis qu'on ne tient pas suffisamment compte des demandes et des propositions qui parviennent au DDPS. Elles ne sont pas évaluées systématiquement et, de l'avis de nombre de personnes concernées, elles ne sont pas suffisamment prises au sérieux. Au DDPS, on confond très souvent information unilatérale et communication.

Le système global de conduite reste ainsi incomplet. Des propositions ou des critiques, aussi bien internes qu'externes, s'ensablent. On ne tient pas assez compte du potentiel du personnel de milice et de celui du personnel de carrière. Dans une société moderne et ouverte, l'armée ne peut pas tout simplement informer, elle doit faire bien plus! Cela est très important pour le processus de transformation. La SSO continuera à s'engager dans ce domaine.

Dans cette phase, la bonne coopération entre la SSO et ses organes de publication a été très importante. Ces revues militaires ont toujours publié une vaste gamme de points de vue, ce qui a permis aux groupements régionaux de la SSO de participer activement au processus et de se forger une opinion.

Au sein de notre organisation, la formation de l'opinion s'est faite de manière démocratique et approfondie. Ces deux dernières années, nous avons continuellement développé notre position lors de séances, séminaires et conférences, et nous n'avons pas manqué de présenter au DDPS nos critiques ainsi que nos propositions constructives.

Nos prises de position étaient toujours publiées sur Internet, donc très accessibles au public. Elles ont souvent fait l'objet de débats au sein des différentes sections, ce qui a toujours apporté des impulsions nouvelles. La SSO s'est préparée très soigneusement pour la procédure de consultation. Ses prises de position étaient bien fondées et reflétaient un consensus à l'intérieur de l'association. C'est pourquoi, on a en a toujours tenu compte.

Décisions parlementaires importantes

Avant les débats parlementaires, des voix critiques s'adressaient surtout au DDPS et à ses planificateurs. Ensuite, ce furent les premières déclarations de la commission du Conseil des Etats qui ont préoccupé nombre de cadres, avant tout les cadres de



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIETE SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETA SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

milice. Pourtant, il était judicieux de la part du Conseil des Etats de sonder tous les aspects de la question, avant d'arriver à une décision. Les résultats ont été remarquables. Au sein de la commission ainsi qu'en réunion plénière, les éléments fondamentaux du Plan directeur de l'armée ont été très clairement approuvés. Même ceux qui avaient critiqué certains points ou le processus en lui-même se sont enfin prononcés de manière très positive, en particulier sur la conception globale et sur le Plan directeur. Ce dernier a donc obtenu un ample assentiment. Pour le DDPS et ses planificateurs, l'appui ainsi obtenu était beaucoup

plus valable que s'il avait été obtenu sans aucune discussion ou critique.

Armée de milice et engagement

Sur deux points essentiels, pourtant, le Conseil des Etats n'a pas décidé en conformité avec le Conseil fédéral, notamment en ce qui concerne l'instruction de base et les structures du commandement de l'armée. Le Conseil des Etats était d'avis que ces modifications n'auraient pas eu de conséquences sur les piliers de la nouvelle conception

de l'armée, par ailleurs très judicieuse.

La SSO demande pourtant une instruction de base plus longue pour le gros de l'armée (troupes de combat), avec possibilité d'en réduire la durée pour certaines armes, et davantage de souplesse en général. A notre avis, l'organisation de base et la structure du commandement de l'armée doivent être claires, simples et compatibles avec le principe de milice. Dans la solution actuelle, aucun de ces trois aspects ne ressort clairement. Il y donc encore du travail à faire. Nous remercions vivement tous les camarades, qui s'engagent dans ces débats!

Une entreprise française mise sur le NBC

Spécialisée dans la fabrication de tenues de protection, la firme Paul Boyé souhaite à terme doubler son chiffre d'affaires dans cette activité (un million d'euros environ aujourd'hui). Cette société compte sur la protection biologique avec le lancement d'une tenue biofiltrante, conçue en partenariat avec Eurochem, qui a mis au point une poudre capable d'absorber les bactéries et les parasites du type microsporidies présentes dans l'eau. Cette tenue a l'avantage, par rapport à la génération précédente, de protéger le fantassin sans l'engoncer. (TTU Europe, 17 janvier 2002)